

TARIFS 2019 CIPI

Tarif de base plus de 21 ans à partir du 01/01/2019	230 €
Tarif spécial plus de 21 ans jusqu'au 31/12/2018	200 €
Tarif découverte 1er stage CIPI (valable une seule fois)	180 €
Tarif jeunes moins de 21 ans (voir ci-dessous)	160 €
Arrhes	50 %
Cotisation 2019	20 €

TARIF SPECIAL PLUS DE 21 ANS : il s'applique dès la parution du programme (plaquette, site Internet, etc) jusqu'au 31/12/2018.

TARIF JEUNES réservé aux moins de 21 ans et justifié par une photocopie de la carte d'identité.

STAGIAIRE MINEUR : il peut s'inscrire s'il est accompagné par un adulte **lui-même stagiaire** ou s'il fournit avant inscription une attestation du responsable légal dégageant le CIPI de toutes responsabilités et autorisant l'hospitalisation en cas d'urgence (imprimé disponible sur le site Internet)

Le stagiaire mineur reste sous la responsabilité du responsable légal pendant le stage et en dehors des heures de stages. Ne l'oubliez pas !

LES INSCRIPTIONS ne sont prises en compte que si elles sont accompagnées des **arrhes (50% du prix du stage) + la cotisation annuelle**. En cas de stage complet, vous pouvez vous inscrire en liste d'attente.

RÈGLEMENT DU SOLDE : le stagiaire s'engage à verser le solde dès réception de la convocation envoyée quelques semaines avant la date du week-end de stage. Il vous sera possible de verser le montant de vos stages en plusieurs fois. Consultez-nous !

LES ARRHES : non remboursées en cas d'annulation par le stagiaire, ni reportables sur un autre stage.

Il est important de vous inscrire au plus vite. Si le nombre de participants est insuffisant, le stage risque d'être annulé autour de deux mois avant la date prévue.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CIPI, Centre International de la Prestidigitation et de l'Illusion, Association Loi de 1901
n° SIRET 39044347100029

Le CIPI, partenaire FFAP, a organisé, depuis 1989, plus de 145 stages avec les Magiciens les plus prestigieux (historique sur le site). Le CIPI a pour objectif de développer la pratique de l'Art Magique en organisant des stages de formation et de perfectionnement pour tous les magiciens, professionnels ou amateurs.

ORGANISATION D'UN WEEK-END

Les week-ends ont lieu dans la **Maison de la Magie à BLOIS**, du samedi matin 9 h au dimanche vers 16h30. Le CIPI a négocié une formule de groupe pour les repas (facultatif) dans un restaurant proche.

Le nombre de stagiaires est limité. Cela permet le travail en atelier, concept de nos rencontres.

A l'issue du stage, les participants peuvent commander une compilation des séquences essentielles du week-end. Ces DVD de plusieurs heures ne sont vendus qu'aux seuls stagiaires présents.

Quelques semaines avant le stage, vous recevrez la convocation, le rappel du déroulement du stage, les possibilités d'hébergement. Il est très conseillé de réserver longtemps à l'avance car Blois est une ville très touristique. Blois est bien desservie par le train (gare 10 mn à pied), la route (parking 5 mn à pied).

CONTACTS ET INFORMATIONS

<http://www.cipi-magie.com>
<https://www.facebook.com/cipi.magie>

Présidente : Martine DELVILLE - 02.54.46.48.60 - 06.62.98.03.41 - martine41250@sfr.fr - 3, Lotissement La Motte - 41250 TOUR EN SOLOGNE

Vice-Président Secrétaire : Marc POCQUET - 53 rue Malesherbes 59800 LILLE - 06.20.52.01.11 - pocquet.marc@laposte.net

Trésorier : Christian GOUIN - 9, rue des Haies 41370 TALCY mail : chrisetsylvia@orange.fr
02.54.81.25.77 - 06.14.55.88.89

MAGIE MASTER CLASS

PROGRAMME DU CIPI 2019



CHRISTOPHER
LABORATOIRE
D'EXPERIMENTATION
MAGIQUE
13 ET 14 AVRIL 2019

PIERRIC

MAGIE GÉNÉRALE
4 ET 5 MAI 2019



DANIEL RHOD
CLOSE-UP
15 ET 16 JUIN 2019



DÉTAIL DU PROGRAMME 2019 AU VERSO
et sur cipi-magie.com ou [facebook.com/cipi.magie](https://www.facebook.com/cipi.magie)



Maison de la Magie
Robert-Houdin